

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 26 mai 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. MADONVILLE AMÉLIE - CONSTANCE BULTEAU, décédée à Roubaix, le 29 avril 1880, à l'âge de 67 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 26 mai 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Thérèse CAUCHEUX, décédée à Roubaix, le 23 mai 1879, à l'âge de vingt-cinq ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 25 mai 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. JACQUES VANDEVORDE, décédé à Bruges, le 23 mai 1879, à l'âge de 81 ans et 3 mois; et de Dame JOSSELINE FRANÇOISE HACHE, son épouse, décédée à Bruges, le 11 janvier 1873, à l'âge de 76 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Mont-Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 25 mai 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. MARIUS CHOUQUET, membre de l'Ordre de St. François, décédé à Roubaix, le 17 mai 1879, à l'âge de 48 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

### CHARBONNAGES

On s'intéresse beaucoup, dans les régions charbonnières du Nord, à la prochaine émission du capital social d'une nouvelle compagnie houillère dans le Pas-de-Calais. Il s'agit de la Compagnie des mines de Drocourt, dont la concession comprend une étendue de 2,545 hectares. Elle confie aux importantes sociétés de Douges, de Courrières et de Liévin, et du côté même où ces anciennes compagnies ont établi tous leurs puits. Ainsi le sondage de Drocourt, qui on établit en ce moment au siège d'exploitation, est à peu de distance de la célèbre fosse de Billy-Montigny, appartenant à la Compagnie de Courrières, il est plus proche encore des fosses les plus productives de la compagnie de Douges.

On ne peut citer en ces matières d'autorités plus sérieuses, plus impartiales que MM. les ingénieurs des mines de l'Etat. « A Drocourt, dit M. L. BERT, ingénieur en chef des mines de l'Etat, dans son rapport sur la demande en concession, — neuf couches, « m-sirant ensemble une épaisseur de 6 mètres 30 ont été reconnues. » On a donc la certitude de pouvoir créer à Drocourt, une exploitation utile très importante. Rien d'ailleurs ne peut faire supposer que ces couches ne se prolongent pas dans la direction du son âge de Méricourt distant de 5 kilomètres environ. Enfin l'analyse des charbons de Drocourt montre qu'ils appartiennent à un étage supérieur à celui qui est exploité par la Compagnie de Douges; les veines de l'étage inférieur seront donc plus riches et ne rencontreront pas les fosses à créer, qui pour tout sans difficulté être possédées à la profondeur de 700 à 800 mètres. Il y a donc lieu d'espérer une exploitation considérable dans le nombre dont la concession est demandée. Plus loin, M. l'ingénieur en chef ajoute: « La Compagnie de Drocourt a ainsi la certitude de pouvoir entreprendre sur une grande échelle la création de sièges d'exploitation importants. » M. DUBOUCHÉ, inspecteur général des mines, parle de la Compagnie de Drocourt dans les termes suivants: « Duprocurq, ressource de « des découvertes; les deux premières veines ont, remarque-t-il, chacune un mètre; les deux suivantes, 0m70 et 0m80 et on peut exploiter les quatre veines par un accrochage placé au niveau de 400 mètres. A leur point de départ, la probabilité de leur régularité, d'après la condition de leur gisement en allure normale... Le sondage a, d'ailleurs, comme on l'a vu, recoupé un faisceau de veines sur lequel une exploitation est ouverte, au niveau de 400-500 dans des conditions satisfaisantes, en raison de sa distance à la limite de la concession de Douges, de la puissance des veines et de la qualité du charbon qui présente une proportion de 34 0/0 de matières volatiles, tandis que les houilles les plus gazeuses de Douges ne présentent que des proportions de 22 7/2 à 30 5 p. cent (en moyenne 23 37 0/0). La teneur de ce charbon en matières volatiles, le rapport des deux charbons les plus riches de Courrières et de Lens, de sorte qu'on peut espérer d'avoir à exploiter, non-seulement le prolongement des faisceaux de Douges, mais encore des faisceaux supérieurs, dans des conditions satisfaisantes, et que ces diverses circonstances donnent pour une exploitation utile, tous les caractères de la concession. » Enfin M. l'inspecteur général ajoute: « Les recherches de Méricourt et de Drocourt ont été faites, elles ont pleinement réussi; il serait souverainement injuste de ne pas reconnaître le mérite. » Le charbon existe, sa présence dans la concession de Drocourt a été vérifiée par les ingénieurs de l'Etat. L'exploitation peut-elle en être faite dans de bonnes conditions? Le recrutement des ouvriers sera facile au centre même des exploitations houillères. Quant aux débouchés, ils sont assurés à l'avance par la situation même de la compagnie. En effet, les importants marchés de Liévin, Roubaix et Tourcoing lui sont ouverts, et avec des tarifs sensiblement inférieurs à ceux de presque toutes les houillères du Pas-de-Calais.

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en leur disant que les affaires de mines ne sont pas des placements comme la rente sur l'Etat ou les obligations de chemins de fer. Elles présentent toujours un certain aléa, mais combien sont brillants les résultats, lorsque l'on réunit les conditions les plus favorables. Les mines de Drocourt ont été trouvées dans ces affaires de bénéfices énormes? Les act-on de Douges émise à 1,000 francs valent aujourd'hui 3,000 fr.; celles de Courrières, libérées à 600 fr. valent 25,000 fr.

Nul ne serait assez osé pour promettre d'aussi beaux résultats; tout ce qu'on peut demander à un affaire de mines, c'est de présenter les plus grandes probabilités de succès. Les mines de Drocourt ont donc le mérite d'attirer l'attention des capitalistes sérieux.

### FAITS DIVERS

Un HABLE HOBLOGER D'AVENTURE. — Un journal canadien raconte que dans la prison de Chamastown (Etat du Maine) est détenu un Canadien français qui, durant ses heures de loisir, a fabriqué soigneusement

avec l'aide d'un canif, d'une lime et d'un mécano ingénieux.

Sur le sommet de l'horloge est un caduc qui bat des ailes lorsque l'heure sonne. On y voit aussi les chiffres qui indiquent les jours de la semaine et la date du mois. Au-dessus de cette vitrine de 3 pieds de hauteur et de 2 pieds de largeur, qui contient 242 figures d'hommes, d'oiseaux, d'animaux, etc. Ces objets exécutent divers tours au toucher d'un ressort, et une boîte musicale fait entendre différents airs. Une souris sort de son trou et est poursuivie par un chat qui l'attrape. Un mendiant s'approche d'un riche et est renversé par terre.

Un serpent fait le tour de la vitrine, et une sentinelle, tenant une petite coupe en argent, met son chapeau bas et salue lorsqu'il s'agit de danser dans la coupe. Des compagnies d'infanterie et des pelotons de cavalerie font l'exercice militaire avec une régularité parfaite.

L'horloge est exhibée dans la cellule du prisonnier, qui reçoit de nombreuses pièces de dix et de cinq centimes.

UNE DÉSAGRÉABLE SURPRISE. — M. X..., propriétaire aux Guesbuis (bailliage d'Asnières) a eu hier un bien désagréable surprise. Après être sorti de table, vers sept heures et demie, il descendit dans son jardin où il attendait, sur un banc, les yeux mi-clos, il fut saisi, lorsque, tout à coup, il sentit quelque chose qui lui frôlait la jambe. M. X... ouvrit les yeux et vit devant lui un ours, un ours véritable. En proie à une frayeur bien légitime, le propriétaire se leva et courut à l'appant à l'aide, et cela avec d'autant plus de force, qu'un second ours, puis un troisième, puis un quatrième surgissaient à droite et à gauche, et le tenaient en échec sur son banc. A sa vue, il se précipita vers son appartement, et vint, non plus deux ours, mais six de ces terribles quadrupèdes, tranquillement occupés à dévaster les plates-bandes.

En un instant la fosse entourée le jardin, mais au moment où les ours couraient, s'apercevant de la chasse, un homme à barbe inculte s'élança, une cravache à la main, et, réclamant les six quadrupèdes, les chassa au loin jusqu'à un carrefour de vignes, où, bohémien, dressé depuis la veille à une portée de fusil du jardin de M. X... — Renseignements pris les six ours, qui appartiennent à la tribu nomade, auraient été confiés à la garde d'un jeune garçon qui, au lieu de veiller s'écarta endormi. Le commissaire de police, après avoir écouté les explications du chef de la peuplade, a obligé les bohémien à plier leur tente et à s'éloigner au plus vite.

Nous avons raconté, ces jours derniers, que toutes les croix de la Ricamarie avaient été renversées pendant la nuit. Une seule avait, grâce à la solidité, échappé au désastre.

Le *Mémorial de la Loire* raconte, aujourd'hui, que l'archevêque a ordonné à ce propos une procession réparatrice qui a eu lieu à l'issue de six vêpres et à laquelle assistaient de nombreux prêtres et une foule assez considérable. On remarque dans le défilé une énorme croix blanche, entourée de guirlandes de roses, couchée sur un brancard magnifiquement décoré et porté par des jeunes gens de la paroisse. Cette croix précédait les églises des différentes paroisses. Après avoir parcouru la Grande-Rue et le Boulevard, la procession est entrée dans le cimetière, et là a eu lieu la bénédiction solennelle de la croix centrale, la seule encore qui ait été retenue.

Cette solennité expiatoire a été terminée par une amende honorable prononcée par le curé de la Ricamarie. Quant aux dix-moisseries, le *Mémorial* constate qu'ils ont échappé aux recherches de la police et il croit qu'ils sont étrangers au pays.

### TRIBUNAUX

Un instituteur congréganiste en police correctionnelle

Vers la fin du mois de mars dernier, à la suite d'un vœu émis par le conseil municipal de Vias, le préfet de l'Hérault prit un arrêté qui substituait, dans ce commune, l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste. M. le maire de Vias ayant voulu expulser les Frères des écoles chrétiennes du local qu'ils occupaient, ceux-ci refusèrent de quitter les lieux, sous le prétexte qu'ils tenaient ce local de généreux donateurs et qu'ils n'avaient pas le droit de les en déposséder. Le différend fut soumis à l'autorité judiciaire, en référé d'abord, devant le tribunal civil ensuite.

Le tribunal se déclara compétent, contrairement aux conclusions de l'administration, et finalement les frères obtinrent gain de cause.

Mais les radicaux jurèrent de se venger et le maire de Vias résolut de faire comparaître l'instituteur congréganiste en police correctionnelle. Le 23 avril, avant que son procès ait été notifié officiellement, le sieur Bost, en religion frère Letzer, recevait dans son école la visite du maire qui lui dressait procès-verbal pour tenue d'école libre sans déclaration préalable et sans autorisation. Le tribunal n'a pas vu l'ombre d'une contravention dans les faits imputés au frère Letzer. Bien plus, le jugement qui a relaxé le prévenu déclare que ce dernier aurait été coupable s'il avait gardé les enfants confiés à ses soins avant d'avoir reçu la notification de son remplacement.

### Choses & Autres

C'était avant la guerre de Crimée. Le représentant d'une grande puissance venait, sur sa demande, d'être relevé de ses hautes fonctions et se disposait à quitter Saint-Petersbourg, lorsqu'il survint et qu'il laissa à ses meilleurs souvenirs.

L'empereur Nicolas, qui avait particulièrement goûté le diplomate, manda son premier chambellan et lui donna mission de se procurer sans retard une épingle de cravate d'un valeur de six mille roubles (24,000 fr.). Un heure après, le premier chambellan disait au deuxième chambellan: — Le czar, notre maître, a résolu de donner à M. de \*\* une épingle de cravate mille roubles. Veillez à ce que les ordres de Sa Majesté soient fidèlement remplis.

Le deuxième chambellan guetta le troisième chambellan qui revint chargé d'acheter une épingle de quatre mille roubles. — Mon cher collègue, j'ai fait à l'empereur une épingle au trois mille roubles, dit le chambellan n° 3 au chambellan n° 4. Ou se la voir bon goût bien connu.

Le crédit n'était plus que de cinq cents roubles, lorsque le troisième et dernier chambellan donna ses pleins pouvoirs à son valet de chambre. Le jour où l'ambassadeur prit congé de l'empereur, il se confondit en remerciements portant la main à sa cravate et montrant le bijou qu'il avait reçu, s'il ne disposa de dix avec M. Joseph Frud'homme que cette épingle était « le plus beau jour de sa vie », il jura qu'il n'en porterait jamais d'autre.

Cependant Nicolas était devenu blême et tortillait ses moustaches avec rage. — Voyons, fit-il d'une voix altérée. — S'emparant de l'épingle, qui ne valait pas cent roubles, il la tendit et la brisa entre ses doigts crispés. — Je suis un maladroite, dit-il, et je répare ma maladresse. — Déchantant la pierre splendide qui scintillait

à sa cravate, il l'attacha au cou de l'ambassadeur stupéfié. Le soir, entouré de ses deux fils, Nicolas demanda brusquement à l'ainé: — Me volez-vous? — Non, sire. — Et vous? dit-il au plus jeune. — Ni moi, sire. — Eh bien! surligna l'empereur, nous sommes trois qui ne volons pas dans la sainte Russie.

### Revue des Sciences

Le phénomène du rochage de l'argent. — Affinité de l'aluminium et du magnésium à le reproduire. — Electivité des divers corps en fusion pour tel ou tel gaz. — Défaut d'une théorie plausible de cet emmagasinement mécanique. — Mouvement de la population française en 1878. — Natalité amoindrie. — Proportion des naissances dans le mariage et des naissances illégitimes. — Prédominance de la natalité masculine. — Diminution progressive du nombre des mariages. — Abaissement de leur fécondité moyenne. — Augmentation constante de l'élément exotique dans la population française. — Influence du bien-être des lois, des institutions et de l'esprit de famille sur la lenteur de l'essor numérique de la population en France. — Le froid et les altitudes. — Paradoxe météorologique. — Explication de l'intensité plus grande du froid sur ces hauteurs.

Les chimistes désignent sous le nom de rochage la propriété qu'a l'argent, au moment où il entre en fusion, d'absorber vingt-deux fois son volume d'oxygène avec lequel il ne se combine nullement, mais qui est simplement emprisonné dans sa masse et qui s'en dégage bruyamment en formant une sorte d'éruption au moment où le métal se refroidit. Le gaz crevasse alors la surface déjà solidifiée du métal et en sort à la façon d'une éruption volcanique, en se creusant des cratères et projetant la matière métallique qui se fige en scories irrégulières sur les bords des ouvertures par lesquelles il cherche une issue. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la présence d'une quantité d'oxygène très minime suffit pour empêcher la production du rochage tandis que ce phénomène se produit avec l'argent contenant du plomb. Il ne faut pas croire du reste que tout l'oxygène absorbé s'en aille par le rochage; une partie notable demeure incorporée à la masse métallique, mais inerte, et n'exerce pas sur lui une action chimique appréciable. Ce fait si curieux du rochage a exercé la sagacité des savants, mais il n'a pas trouvé jusqu'ici d'explication satisfaisante. M. Damas vient de faire faire un pas important à l'histoire de ce singulier phénomène en démontrant que l'argent n'est pas le seul à le manifester et que deux autres métaux, l'aluminium et le magnésium (auxquels il faudra sans doute en ajouter d'autres), peuvent produire le rochage.

C'est ainsi que, quand on fait fondre de l'aluminium dans une cornue de porcelaine, en adaptant à cette cornue une trompe à aspirer les gaz, on en retire des quantités assez considérables d'hydrogène. Ce gaz ne peut évidemment provenir que de l'absorption qui en a été opérée quand le métal a été fondu industriellement. Deux cents grammes d'aluminium représentant un volume 80 cc. donnant 89 cc. d'hydrogène. Dans les mêmes conditions le magnésium fournit également de l'hydrogène, envoie une fois et demie son volume. Ainsi donc, tandis que l'argent fondu emmagasine de l'oxygène, l'aluminium et le magnésium retiennent de l'hydrogène dans leur masse. M. Damas pense que beaucoup de substances en fusion, si c'est toutes, ont cette propriété d'emmagasiner des gaz pris à l'atmosphère ambiante et que chacune a, suivant sa nature, électivité pour tel ou tel gaz. C'est un fait, ce n'est pas une théorie du rochage, mais, les faits s'accumulent, la théorie viendra plus tard. Une conclusion pratique est à tirer de cette attitude du magnésium à prendre de l'hydrogène au point de fusion; c'est que les chimistes doivent, pour l'exactitude des analyses de gaz à des pressions faibles, analyses qui utilisent des appareils en aluminium, tenir compte de cette particularité.

Le mouvement de la population française pendant l'année 1878 publié par le Bureau de la statistique générale, indique un chiffre de 279,650 mariages, soit 706 mariages par jour; moins d'un million de naissances (937,317), chiffre dans lequel les naissances masculines, suivant une loi préétablie et qui se vérifie chez tous les peuples, présentent sur les naissances féminines une prédominance accrue; en a été d'une vingt-et-unième environ: en 4,885 termes, l'année 1878 a vu naître 34,883 gargons et 32,988 filles. Quelle est la raison de cette disproportion qui aboutit en somme à la prédominance numérique du sexe masculin dans un groupe de population? Elle a pour but sans doute de subvenir aux dépenses exagérées de vie humaine auxquelles le mode d'acuité singulièrement plus hasardeux du sexe masculin le condamne. Un hasard que les chiffres répètent avec une constance assurée, en tous temps et en tous lieux, prend singulièrement les apparences d'une loi. La statistique de la population en 1878 fournit un chiffre douloureux de près de 68,000 enfants nés hors le mariage, contre 868,400 enfants légitimes. C'est un douzième environ à porter au compte de l'illégitimité et, comme toujours, celle-ci est répartie d'une façon très-irrégulière: plus commune dans les milieux urbains que dans les campagnes, dans les grandes villes que dans les petits centres de populations, dans le département de la Seine que dans les autres populations urbaines réunies. Si l'on oppose le chiffre des décès à celui des naissances (839,176 d'un côté et 937,317 de l'autre), on trouve comme représentant l'accroissement de la population française en 1878 le chiffre de 98,141, inférieur à celui de 110,000 qui exprimait l'accroissement moyen de la population en France pendant la période de 1864 à 1868. C'est un gain médiocre. M. Leroy-Beaulieu faisait ressortir, à ce propos, dans le *Journal de la Société scientifique de Paris*, que notre pays exerce, par son climat et par le bien-être qu'il présente aux étrangers, une telle attraction sur eux que les populations proli-

ques qui nous entourent dirigent vers nous une bonne partie de leur excédant: ainsi font les Belges, les Suisses, les Allemands, les Italiens, les Espagnols.

C'est un hommage rendu à la fécondité de notre sol, mais cet accroissement continu de l'élément exotique dans notre pays est un fait économique et social qui ne manque pas de gravité. « Il y a aujourd'hui, dit à ce propos cet économiste éminent, près d'un million d'étrangers en France. Dans vingt ans, il y en aura probablement deux, peut-être davantage, et l'esprit perspicace peut deviner le jour, dans un siècle, deux siècles au plus, où Paris comptera dans son sein autant d'étrangers de toutes nationalités que de Français.

Ce n'est pas là un fait sans conséquences graves au point de vue politique, au point de vue de nos mœurs, de notre caractère national, du maintien du type de la race. La race française, à la longue, deviendra hybride.

Le même économiste, recherchant les causes de la faiblesse de l'indice annuel d'accroissement de notre population, les trouve dans la diminution croissante du nombre des mariages. Du chiffre de 321,228 mariages en 1872, nous sommes descendus à 279,892 dans l'année 1878, ce qui constitue dans cette courte période une diminution de plus de 41,000 mariages qui, au taux moyen de 3,12 enfants par mariage, auraient fourni à la population un contingent de 827,150 enfants, lequel lui a fait défaut par suite de cet éloignement du mariage. D'un autre côté, la fécondité matrimoniale est en décroissance progressive. « Il est certain, conclut-il, que la France peut nourrir et fort bien nourrir beaucoup plus d'habitants; cinquante millions y seraient à l'aise; soixante même, surtout avec le développement du commerce extérieur et de l'exportation.

Il est incontestable aussi qu'il vaudrait mieux que notre population se recrutât de son propre fonds, par ses propres ressources, au lieu de puiser sans cesse à l'immigration des Belges, des Allemands, des Suisses, des Italiens, des Espagnols, en introduisant dans son organisme une proportion de plus en plus forte d'éléments étrangers.

Les causes de cette lenteur de la progression de la population française sont très nombreuses. Tiennent-elles aux charges budgétaires et aux impôts, aux lois de succession, à un excès de prévoyance? Ou finit, en tout cas, en pensant que si les habitudes de la petite bourgeoisie, et des paysans aisés se répandaient chez les métiers et chez les ouvriers, non seulement la population de la France s'augmenterait pas, mais qu'elle diminuerait très rapidement.

Quelque large que soit la part à laisser, dans ce fait menaçant aux charges croissantes des impôts, aux lois de succession, aux lois militaires, qui soustraient à la fécondité des contingents énormes, il faut en définitive considérer l'affaiblissement de l'esprit de famille et de l'acceptation résignée des sacrifices qu'il impose comme la cause la plus active de l'entrave qui pèse sur l'essor numérique de notre pays. Toutes les autres causes contingentes et relevant plus ou moins directement de celle-ci, il y a à la fois un domaine intérieur que les lois et les institutions influencent mais qu'elles ne dominent pas.

Il est un fait accepté en météorologie; c'est que l'altitude modifie la température dans le sens d'une diminution progressive et régulière, de telle sorte qu'à une hauteur de 170 mètres au dessus du niveau de la mer correspond un abaissement de 1° de la température moyenne annuelle. Mais cette loi n'est constante que pour l'atmosphère en dehors des influences terrestres complexes qui peuvent la contrarier ou même la renverser.

C'est ce qui se constate souvent pour les froids intenses accidentels qui font sentir leurs effets avec plus de rigueur dans les plaines que sur les hauteurs. M. G. Lemoine a signalé cette sorte de paradoxe météorologique à propos des froids excessifs qui ont sévi en décembre 1879 dans le bassin de la Seine. Les stations élevées ont eu des minima moins forts que les stations basses. C'est ainsi que celles du Morvan, de 600 à 900 mètres d'altitude, ont constaté, dans la période du 9 au 10 et dans celle du 16 au 17 de ce mois, qui ont été signalées par les froids les plus intenses, un abaissement moindre du thermomètre que dans les régions avoisinantes du Nivernais et de la Bourgogne, d'une altitude de 400 mètres à 400 mètres. La même observation a d'ailleurs été faite au Puy-de-Dôme et dans la plaine que domine ce massif. Les minima sur les hauteurs ont été plus élevés. C'est ainsi que la station du Haut-Follin sur le point culminant du Morvan, à 902 mètres d'altitude, a eu du 8 au 10 décembre une température minima de -22°5, tandis qu'à Clamecy, élevé seulement de 147 mètres, le thermomètre est descendu à -22°5 et à Seilly, qui est situé à 61 mètres seulement, on a constaté une température minima de -20°2. La condition d'un ciel absolu qui permet aux couches inverse de densité, de se poser dans leur ordre inverse de densité, c'est-à-dire aux couches les plus froides de couler dans les fonds à la manière d'un liquide, explique sans doute cette particularité. Les agriculteurs l'ont constatée de tout temps, qu'ils respectent les plantes croissant sur les flancs des collines, d'étranges celles de la plaine, et les météorologistes ont montré, le thermomètre en main, que la différence moyenne annuelle de température de deux stations situées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre peut, au profit de la plus élevée varier souvent de plus d'un degré. M. Ch. Martius a établi ce fait pour la faculté des sciences de Montpellier et le Jardin des Plantes de cette ville et en a fourni l'explication que nous venons d'indiquer. FONSSAGRIVES.

### NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui: Rapport adressé au Président de la République par le ministre des postes et des télégraphes; — Décret annexé portant abaissement du prix des dépêches télégraphiques circulant par la voie des tubes pneumatiques dans les limites de l'ancien octroi de Paris. Jugements préparatoires à la fin de déclaration d'absence.

Le Rappel estime que... « le préfet de police a tenu à prouver une fois de plus, à quel point il manquait de tact et de sang-froid nécessaires à l'exercice de ses fonctions. »

Le Rappel social: « on peut dire que c'est la police surtout qui a manifesté dans la journée d'hier, manifesté d'une manière tout à fait inopportune, nous devons ajouter, maladroit. »

PETITE BOURSE DU 23 MAI 1880. 5 0/0 Français 118,95 93 05. — 5 0/0 Italien 83 92. — Florin 75 1/2. — Terre 11,20 17 20. — Egypte 209 57. — Banque Ottomane Hongrois 92 1/16 1/8. Ferme.

### Dépêches Télégraphiques

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARSEILLE. — Marceilles, 23 mai. Inscrits 62 190. Votants 14 806. Nuls 793.

Le nombre des votants n'atteignant pas le quart des électeurs inscrits, l'élection est nulle.

ELECTION D'ARILLAC. — Arillac, 23 mai. Elections législatives: MM. Basile républicain 8899 élu. Cabanes radical 7981.

ELECTIONS LEGISLATIVES D'ORDOGNE. — Arrondissement de Albiac (Mousses communes). MM. Emile Lanauve, conser. 9084 élu. Achille Simon, rép. 6898.

MM. Roger, rép. 6898. Sorbier, conser. 6898.

CANTAL. — Arrondissement d'Arillac. Adrien Bastid, rép. 4622. Léon Cabanes, rép. 3114. Joseph Cabanes, conser. 3114.

RHONE. — Arrondissement de Lyon. Inscrits: 24,287. — votants: 15096. MM. Blancqui, rad. 5985. Rochet, rad. 5188. Ferrer, rad. 2650. Nuls. 1902.

(Ballottage) M. Ferrer se désiste en faveur de Blancqui.

La Mot d'Ordre a reçu de Lyon, 41 h. soir, la dépêche suivante: « La foule s'est rendue rue du Port-de-Temple, à l'hôtel du Cheval-Neuf où est descendu Blancqui et lui a fait une manifestation sympathique. »

Blancqui a paru au balcon et a remercié la foule.

Le citoyen Garel, conseiller municipal, dit quelques mots qui ont été accueillis par les cris unanimes de: Vive la République! Vive Blancqui! Vive l'Amnistie!

LA GRÈVE DE REIMS. — Reims, 23 mai, minuit 20. La journée de dimanche a été très calme. Aucun incident n'est à signaler.

INCENDIE A ROUEN. — Rouen, 23 mai soir. Un des jeunes gens à demi asphyxiés dans l'incendie qui a éclaté ce matin, est mort ce soir.

L'autre est toujours dans un état grave bien qu'une amélioration notable soit constatée.

LES ELECTIONS ITALIENNES. — Rome, 23 mai soir. Résultats connus: 101. Constitutionnels: 31; ministériels, 57; dissidents, 13.

Venise a élu M. Vares, dissident, appuyé par le ministre; deux constitutionnels élus: Turin a élu M. Maffei, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Portogruano a élu M. Baccarini contre le candidat constitutionnel. Jesi a élu M. Bonaldi, secrétaire général du ministère de l'intérieur.

Pozzuoli a élu le ministre Miceli. Velletri a élu M. Menotti Garibaldi. Biogine a élu trois constitutionnels.

Des acclamations enthousiastes accueillent à Rome chaque nouvelle qu'un ministériel est élu.

La foule pousse des cris de: Vive la maison de Savoie! Vive le ministère.

Adresses Industrielles & Commerciales. — A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387.

Henri DENIAU, architecte industriel rue Benjamin, 73, Roubaix.

### COMMERCE

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier à Londres. — Londres, 22 mai 1880.

Il n'est pas revenu autant d'acheteurs qu'on attendait pour la 3<sup>e</sup> semaine d'enchères de laines coloniales.

On remarque beaucoup de vides sur les laines réservées aux acheteurs français. Les concours des acheteurs du pays atteint à peine la moyenne.

Les catalogues sont moins importants et comprennent beaucoup de lots mélangés, sans suite, dont l'évaluation et la réalisation sont lourdes aux cours faibles de la 3<sup>e</sup> semaine.

Les bonnes laines fines et mi-fines, surtout pour chaînes à peigne, sont rares et obtiennent des prix fermes.

En dépit du déficit probable dans la prochaine toute en Angleterre, les laines croisées sémi-laines des colonies ne regagnent pas le terrain qu'elles ont perdu.

Les croisées premières blanches et propres provoquent une vive concurrence aux cotons soucheux.

Les agueaux d'Australie sont abondants en genres défectueux assez négligés; tandis que les meilleures sortes trouvent facilement preneurs aux prix récemment établis.

L'exportation se ralentit beaucoup, surtout pour la France. L'Allemagne marche bien et achète aussi de meilleures qualités que par le passé. Jusqu'au 19 de ce mois, les échantillons ont été pris 127,250 balles et les Anglais 91,820 balles.

D'après le tableau ci-dessous, on a offert jusqu'ici 253,281 balles, desquelles 250,364 balles sont vendues et 12,717 balles restent. Il reste à présenter 114,708 balles, dont 49,445 balles composeront les catalogues de la 4<sup>e</sup> semaine.

Situation du marché aux laines coloniales 22 mai 1880.

PROVINCES	AVANCE	QUANTITES	POUR LA	QUANTITES
Andalous	100 752	10 000	10 000	10 000
Argentine	100 752	10 000	10 000	10 000
Bretagne	100 752	10 000	10 000	10 000
Charente	100 752	10 000	10 000	10 000
Dauphiné	100 752	10 000	10 000	10 000
Normandie	100 752	10 000	10 000	10 000
Picardie	100 752	10 000	10 000	10 000
Provence	100 752	10 000	10 000	10 000
Rhône	100 752	10 000	10 000	10 000
Sud-Ouest	100 752	10 000	10 000	10 000
Toulouse	100 752	10 000	10 000	10 000

Cours de change, à la bourse du 20 courant.	Paris courts jours, 23,27 1/2 à 30	dito trois mois, 25,45 à 47 1/2	Belgique, 25,47 1/2 à 52 1/2
Du 18 courant, 25,28 3/4 à 31 1/4	Paris courts jours, 25,46 1/4 à 20	dito trois mois, 25,47 1/2 à 52 1/2	

REVALESCIERE. — Du BARRY, de Londres. Guérissant les dyspepsies gastriques, gastralgies, oxidation, indigestion, flatulences, algures, vices, insomnies, faiblesse, époussément, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mésentère, cœcum, vers, irritation et toute odeur fétideuse ou se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité de votre vie. — 32 ans de succès. — 100,000 cures y compris celle de Madame le duchesse de Castellan, le duc de Plinskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,014: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalesciere. LACON, FAVRELET, instituteur à Chéysson (Haute-Vienne).

Cure N° 99,675: — Avignon, 18 avril